

Département de l'Hérault

Commune de **MARSILLARGUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un et le dix avril, à 09 heures 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le deux avril de l'an deux-mil-vingt-et-un, se sont réunis en séance ordinaire à la Salle Jean-Moulin, sous la présidence de Monsieur Patrice SPEZIALE, Maire de Marsillargues.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents au Conseil Municipal	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur Patrice SPEZIALE, Maire, Monsieur Florian TEMPIER, Madame Anne-Sophie DIAZ, Monsieur Joël INGUIMBERT, Madame Julie CROIN, Monsieur David COULOMB (jusqu'à 10 heures), Madame Christelle COCCA, Monsieur Geoffrey SOMMER, Madame Christelle VALENTIN, Adjoint au Maire, Madame Marie-Christine DUBUISSON, Monsieur José GARAY, Madame Frédérique JEFFERYS, Madame Isabelle ARNAL, Madame Sylvie FERRANDIS, Monsieur Vincent FAURE, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Ludovic LAGARDE, Madame Johanna VIMEUX, Monsieur Denis MORON, Monsieur Brahim ABDENNOURI, Monsieur Francis GARNIER, Madame Géraldine MARTINETTI, Madame Anne-Marie VALAT, Monsieur Régis GERAUD, Monsieur Maamar MAMECHE et Monsieur Frédéric CORVIOLE, conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS, MAIS AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Monsieur Christophe DESCARREGA, ayant donné procuration à Monsieur Geoffrey SOMMER.

Monsieur Ali BENFATAH, ayant donné procuration à Madame Sylvie FERRANDIS.

Monsieur David COULOMB, ayant donné procuration à Madame Anne-Sophie DIAZ lorsqu'il a quitté la séance à 10 heures.

Madame Aurore WALDURA, ayant donné procuration à Monsieur Francis GARNIER.

OBJET : FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS – BUDGET ANNEXE DE L'EAU

M. Joël INGUIMBERT, 3^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances, au Développement économique et à la Démocratie participative, rapporteur, propose à l'assemblée de délibérer l'affectation des résultats après le vote du compte administratif 2020 du budget annexe de l'Eau.

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 du CGCT

Vu l'instruction comptable et budgétaire M49 applicable au budget annexe de l'Eau

Les résultats de clôture se présentent comme suit :

- Excédent d'investissement de 90 595 €54
- Excédent de fonctionnement de 142 934 €12

L'Adjoint au Maire délégué aux Finances, propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de clôture 2020 au Budget Eau 2021 comme ceci :

(001) Solde Exécuté Section d'investissement reporté (Excédent) : 90 595 €54

(002) Résultat de fonctionnement reporté (Excédent) : 142 934 €12

➤ **Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :**

(Abstentions de M. Francis GARNIER, Mme Géraldine MARTINETTI, Mme Anne-Marie VALAT, M. Régis GERAUD, M. Maamar MAMECHE, Mme Aurore WALDURA)

APPROUVE l'exposé du rapporteur ;

AFFECTE au 001 – Solde exécuté section d'investissement reporté (excédent) 90 595 €54 ;

AFFECTE au 002 – Résultat de fonctionnement reporté (excédent) 142 934 €12 ;

AUTORISE le Maire, ou à défaut d'Adjoint délégué, à signer tout acte ou document relatif à ce dossier.

Ainsi Délibéré à MARSILLARGUES, les jours, mois et an que dessus.

Au Registre suivent les Signatures

Pour ampliation conforme, MARSILLARGUES, le 12 avril 2021.



2

Le Maire,

Patrice SPEZIALE

Délibération rendue exécutoire par transmission au Préfet (le date du visa de la préfecture) et affichage le jour susdit.

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente Délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.